



**ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE ROMILLY SUR ANDELLE**

Code postal : 27 610

Téléphone : 02-32-48-73-00

Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU MERCREDI 30 MARS 2022**

Étaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire
Monsieur Didier HOUSSAYE,
Madame Claire LE TOURNEUR,
Monsieur Alain DULONDEL,
Madame Marie-Claude JULLIEN, Maires Adjoints,
Madame Nadia ABDELAZIZ,
Monsieur Rodolphe CORRON,
Monsieur Jean DELAMARE,
Madame Marie LANGLET,
Madame Josette LE BRETON-PALIER,
Madame Jocelyne LECOINTRE,
Monsieur David LEMENAGER,
Monsieur Christophe PAILLIER, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

Madame Pascale BIVILLE qui avait donné procuration à Madame Josette LEBRETON
Monsieur Xavier CHIVOT qui avait donné procuration à Monsieur Jean-Luc ROMET
Monsieur Frédéric VIEUX qui avait donné procuration à Madame Marie-Claude JULLIEN
Monsieur Guy DUPUIS qui avait donné procuration à Monsieur Christophe PAILLIER
Madame Juliette KARP qui avait donné procuration à Madame Nadia ABDELAZIZ
Madame Valérie LEFEBVRE qui avait donné procuration à Monsieur David LEMENAGER
Madame Monique MASSELIN qui avait donné procuration à Monsieur Rodolphe CORRON
Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE qui avait donné procuration à Monsieur Alain DULONDEL
Monsieur Bruno CAUMONT qui avait donné procuration à Madame Jocelyne LECOINTRE
Madame Valérie DELABRIERE

Secrétaire de séance : Madame Marie LANGLET.

Assistait également à la réunion : Gilbert ROTH, Secrétaire.

Convocation du 18 mars 2022.

Nombre de Conseillers présents : 13

En exercice : 23

Votants : 22

Avant de démarrer la séance, Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des dates des prochaines réunions, soient :

- Le vendredi 20 mai à 18h30
- Le jeudi 07 juillet à 18h30

I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 24 février 2022 :

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 24 février 2022 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

II) Avis sur l'enquête publique – société INOVA PULP & PAPER :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet des entreprises INOVA PULP & PAPER qui comptent construire sur la Commune d'Alizay une usine de recyclage de papiers usagés en pâte à papier désencrée.

Il présente une note synthétique de ce dossier établi par Madame Aline TREILLARD, lequel reprend les contextes d'activité et juridique, le procédé de fabrication, une synthèse des enjeux, l'avis favorable émis par l'Agence Régionale de Santé. Ce projet induira la création d'environ 70 emplois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 2 voix contre, 3 abstentions et 17 voix pour, émet un avis favorable pour ce projet.

III) Aide exceptionnelle en faveur des victimes ukrainiennes :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, face à des situations difficiles, le Conseil Municipal de Romilly sur Andelle a toujours apporté son soutien de solidarité.

Il évoque les événements malheureux que subit l'Ukraine et propose au Conseil Municipal d'aider les victimes en versant au Fond d'Action Extérieure aux Collectivités Territoriales (FACECO) une subvention de 200€.

Cet organisme coordonne l'ensemble des moyens de l'Etat pour répondre aux crises humanitaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour aider l'Ukraine en versant une subvention au FACECO de 200€.

Monsieur le Maire indique que 2 collectes pour l'Ukraine ont été réalisées à ce jour.

IV) Vote du budget 2022 :

1) Vote des taux 2022

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter, pour la 15^{ème} année consécutive, les taux de la fiscalité locale qui sont :

- ➔ La taxe foncière « bâti » (TFB) 50,24 %
- ➔ La taxe foncière « non bâti » (TFNB) 60,99 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord aux taux de la fiscalité locale tels que précités.

2) Vote du Budget Primitif 2022

• Attribution des subventions

Monsieur le Maire remercie Messieurs Frédéric VIEUX et Gilbert ROTH pour l'élaboration du budget primitif 2022 ainsi que Madame Aurore PERCHET pour son implication dans l'établissement des subventions aux associations.

Il soumet au Conseil Municipal le projet de subventions aux associations comme suit :

DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS ROMILLOISES

ASSOCIATIONS	Subventions 2022 proposées			
AMICALE DU PERSONNEL	1300	+	1200	2500
AUTHENTIK AVENTURE				700
COMITE DE JUMELAGE				10000
COMITE DES FETES				6000
DETENTE ET DECOUVERTE				500
E.C.L.A.I.R.				2500
GROUPE VAGABONDAGES				700
LA PASSERELLE				1000
LA TRUITE ARC EN CIEL				2500
LES MILLE PATTES				3200
LES MOMES RIDERS				250
LES ROSES D'AUTOMNE				4000
MJC A.L.E.R.				111000
MOTO CLUB DE LA VALLEE DE L'ANDELLE	600	+	400	1000
LC AUDIO				500
ORCHESTRE HARMONIE				2800
PAPOTAGE ET BRICOLAGE				350
PARENT SIMPLEMENT				100
PAS ZA PAS YAKA DANSER				300
PT DE L'ARCHE RSA ALIZAY HANDBALL				1100
R.A.P				500
R.A.S.				7200
RESTOS DU COEUR				1500
RPFC				21000
SAVEURS ET SAVOIRS				650
SCOUTS ET GUIDES DE France				200
U.N.C - A.F.N				2400
TOTAL				184450

DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS PROCHES DE ROMILLY

ASSOCIATIONS	Subventions 2022 proposées
AMICALE SAPEURS POMPIERS R / PSP	700
ANDEL' HANDICAP	150
ANDELLE NATATION / PSP	250
ANDELLE RANDONNEES	100
ARC CLUB L'ANDELLE / PSP	100
ATELIER DE LA DANSE	100
CERCLE PHILATELIQUE / PSP	300
COMITE DU SOUVENIR DE MORTEMER	50
F.C.P.E. COLLEGE	500
FSE COLLEGE	1600
GYM VOLONTAIRE DE PITRES	0
HISTOIRE DU VAL DE PITRES	0
JUDO CLUB PITRES	350
OUTIL EN MAIN	0
ROUEN - GISORS	0
SOURCE ANDELLE	100
STUDIO SPORTS	400
TENNIS SQUASH PSP	500
UNSS COLLEGE	550
TOTAL	5750

ECOLES

ASSOCIATIONS	Subv.2022 proposées
COOPERATIVE MATERNELLE GENEVOIX (730/classe)	3650
COOPERATIVE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL (1000/classe)	12000
RASED (aides enfants en diff.)	500
TOTAL	16150

DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS CARITATIVES

ASSOCIATIONS	Subventions 2022 proposées
A.F.M.	50
AIDES	50
ENTRAID'ADDICT H. Normandie	50
PREVENTION ROUTIERE	50
SECOURS CATHOLIQUE	50
AGIR AVEC BECQUEREL	50
CROIX ROUGE	50
France ALZHEIMER	50
BANQUE ALIMENTAIRE	50
LES PAPILLONS BLANCS	50
TOTAL	500

- **Travaux et acquisitions 2022**

Monsieur le Maire commente brièvement au Conseil Municipal le support établi par Monsieur Frédéric VIEUX duquel ressort entre autres le résultat 2021, les affectations, la capacité d'autofinancement comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

Exécution 2021

Recettes	3 344 117,22 €
Dépenses	- 2 901 361,07 €
Résultat	442 756,15 €
 Excédent 2020 reporté	 + 858 091,14 €
Résultat de clôture Fonctionnement (I)	1 300 847,29 €

SECTION INVESTISSEMENT

Exécution 2021

Recettes	285 657,44 €
Dépenses	- 516 505,18 €
Résultat	- 230 847,74 €
 Solde Investissement 2020 reporté	 - 135 501,94 €
Résultat de clôture Investissement (II)	- 366 349,68 €
Résultat de clôture des 2 Sections (I) + (II)	934 497,61 €

Restes à Réaliser (R.A.R) (III)	- 520 386,00 €
Dont : Recettes	341 414,00 €
Dépenses	- 861 800,00 €
NET DISPONIBLE (I) + (II) + (III) Reportable en 2022	414 111,61 €

Répartition anticipée du Résultat de fonctionnement	1 300 847,29 €
--	-----------------------

Solde cumulé Investissement - 366 349,68 €

RAR au 31/12/2021 - 520 386,00 €

TOTAL **- 886 735,68 €**

Affectation au 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	886 735,68 €
--	---------------------

Résultat Fonctionnement reporté au Budget 2022 au R002	414 111,61 €
---	---------------------

Solde Investissement reporté au Budget 2022 au D001	366 349,68 €
--	---------------------

Puis Monsieur le Maire remercie les conseillers pour leur implication dans les commissions qui établissent des propositions de travaux et d'acquisition en 2022. Il donne connaissance au Conseil Municipal de l'essentiel des dépenses d'investissement, certaines de fonctionnement, retenues par la commission finance, comme suit :

Grands chantiers :

- Rénovation thermique et agrandissement de la Mairie.
- Espace de détente intergénérationnel.
- Agrandissement de la salle de vie de la Potière.
- Eco-pâturage avec des ânes au Marais.
- Réfection de la voirie et enfouissement des réseaux rue de Biebesheim.
- Réfection et isolation de la toiture du Presbytère.
- Aménagement et réfection de l'appartement du Presbytère.
- Remplacement de la haie de thuyas sente des écoles par un aménagement floral.
- Piste cyclable à l'école Louise Michel.
- Etude et modélisation 3D pour les trottoirs de la rue de la Libération.
- Etude et provision pour nos projets futurs (aménagement des services techniques au Marais, kiosque des Arts, un septième mobilier fleuri anciennes industries).

Soucieux de la propreté de la commune et de l'entretien de tous les espaces communaux, la commission des finances propose des **travaux ou des équipements en conséquence** :

- Le Complexe Aragon (nettoyage VMC, ventilateur, batteries pour l'autolaveuse, décorations pour Noël).
- Le CARRE (machine à glaçons, cafetière, chambre froide, tapis PMR, plinthes en hauteur pour décoration).
- La Mairie (dans le cadre de l'agrandissement, création d'étagères pour les archives et pour la réserve, wifi, téléphonie générale, doubles vidéoprojecteurs et écrans, sonorisation, mobiliers pour trois bureaux, poste informatique supplémentaire, borne d'accueil extérieure, meuble d'accueil accès PMR, drapeaux).
- Les Associations (peinture pour vestiaires Fleuriel, 20 barrières Vauban, bancs à louer)
- Les ASVP (vêtements, nouveau local).
- L'école primaire de Romilly Louise Michel et Maurice Genevoix (totem Zoé, peintures dans deux classes, nettoyage des toitures plates, brise vue, anti pince doigts, dalles dortoir, remplacement coffret informatique, stores, réfection des bords d'un jeu, range vélos, chariot transport, vidéoprojecteurs, écrans, adaptation du parc informatique, divers matériels).
- Le Restaurant scolaire (bain-marie, réfrigérateur, stores, remplacement d'une partie du sol, réassort vaisselle).
- La Bibliothèque-Médiathèque Jacques Prévert (stores, présentoir, drapeaux extérieurs).
- L'église (entretien du christ extérieur, réfection des gouttières côté Nord).
- Le presbytère (remise en état des salles de cours)
- Le cimetière (végétalisation, nettoyage du Jardin du Souvenir, vitrine, caveaux-urnes, columbariums, affichettes de concessions, bornes de repérage, mat alu au Carré militaire).
- Le lavoir (entretien fontaine, peinture sur les barrières).
- L'espace Multi-loisirs (contrôles).
- Le Marais (barrières en bois du côté Nord).
- La carrière Paulette Romon (clôture treillis soudé).
- La vidéoprotection (déplacement et adaptation aux nouveaux locaux).
- Les services techniques (outillage, matériels à moteur, provision de travaux pour les commissions de sécurité, illuminations de Noël).
- Voirie communale (pistes cyclables Moulin Pouchet et rue aux Ormes, panneau de sécurité école, matériaux pour noues St Crespin, caniveaux parking du Calvaire, accès handicapés pour le parking du collège, bornes à incendie, grilles avaloirs, tampons d'eau pluviale, panneaux de signalisation, marquages au sol).
- Urbanisme (frais de notaire et géomètre).
- Communication (signalétiques diverses, bulletin municipal, lettre de Romilly, maintenance des journaux lumineux).
- Vie sociale (services courses et toutes les activités organisées par le CCAS).
- Vie communale et culturelle (reconduction de toutes les manifestations de l'année).
- Eclairage public (entretien de certains points lumineux, chemin du Marché, tableau électrique, économie d'énergie).
- Un logement d'urgence (canapé, micro-onde).
- L'entretien de divers endroits (arbres taille en rideau, extincteurs).
- L'achat de petit matériel (remorques).
- Le fleurissement avec quelques nouveautés.
- L'élagage de nos grands arbres sur des espaces communaux.

Après cet exposé, il présente le projet de budget 2022 dans la norme M14 en expliquant au fur et à mesure par chapitre, les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement. Il présente également la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le projet de budget primitif 2022 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement	
Dépenses	3 672 911,61 €
Recettes	3 672 911,61 €

Section d'investissement	
Dépenses	2 519 531,29 €
Recettes	2 519 531,29 €

V) Vote du budget EAU 2022 :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des résultats de clôture provisoire au 31/12/2021 du service EAU comme suit :

Résultat d'exploitation	91 633,92 € reporté au R002 en 2022
Solde positif en investissement	115 312,06 € reporté au R001 en 2022

Puis, il présente le projet du budget 2022 du service EAU, chapitre par chapitre de la section d'exploitation et pour la section d'investissement ; qui s'équilibre comme suit :

Section d'exploitation	
Dépenses	195 438,77 €
Recettes	195 438,77 €

Section d'investissement	
Dépenses	159 195,08 €
Recettes	159 195,08 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le projet de budget primitif du service EAU tel que présenté.

VI) S.I.E.G.E. : travaux d'éclairage Chemin du Marché :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux d'éclairage public Chemin du Marché.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la Commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :

- En section d'investissement : **1 667 €**
- En section de fonctionnement : **0 €**

Etant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise :

- **Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente.**
- **L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement.**

VII) Modification statuts CDCLA :

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique et notamment l'article 65 ;

Vu le code général de la commande publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL/BCLI/2021-33 en date du 30 juin 2021 portant sur la modification des statuts de la Communauté de Communes Lyons Andelle ;

Vu la délibération n°30/2022 du Conseil Communautaire en date du 3 mars 2022 portant modification des statuts de la Communauté de Communes Lyons Andelle ;

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes Lyons Andelle a souhaité accompagner ses communes dans la gestion des chiens errants et proposer une réponse adaptée aux problématiques rencontrées.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire ajoute qu'il a été proposé aux communes membres dans le cadre des travaux de la commission coopération avec les communes membres :

- D'équiper toutes les communes de lecteurs de puce et de cages permettant de garder momentanément les chiens errants afin d'assurer leur transport vers la Société Normande de Protection des Animaux (SNPA) ;
- De signer une convention avec la SNPAS permettant aux communes de déposer à tout moment le chien retrouvé et non identifié au fichier ICAD. Cette prestation sera facturée aux communes.

Monsieur le Maire précise que le service fourni par la SNPA dans le cadre de cette convention s'apparente à une prestation de services.

Un groupement de commandes doit être constitué entre les communes membres. La Communauté de Communes ne bénéficiera pas de ce groupement de commande mais assurera la passation et l'exécution du contrat auprès de la SNPA.

Dès lors, Monsieur le Maire précise que la mise en place de ce nouveau service au profit des communes implique une modification des statuts de la Communauté de Communes comme suit : « en application de l'article L. 5211-4-4 du CGCT, l'EPCI peut passer et exécuter des marchés, pour le compte de communes membres dès lors qu'elles sont constituées en groupement de commandes, indépendamment des compétences qui lui sont transférées, par dérogation donc au principe de spécialité ».

Les communes sont invitées à délibérer, dans un délai de 3 mois, sur cette modification statutaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes Lyons Andelle tels qu'annexés à la présente délibération.

Monsieur le Maire précise qu'une fois les statuts de la Communauté de Communes modifiés, il sera nécessaire, pour le Conseil Municipal, de délibérer pour adhérer au futur groupement de commandes proposé et approuver les tarifs de garde de chiens errants refacturés par la Communauté de Communes.

VIII) Communications et informations :

1) Remerciements

La famille DEMAREST remercie la municipalité pour son témoignage de sympathie lors du décès de Monsieur DEMAREST.

Monsieur Pierre ARINAL, ses enfants et toute leur famille remercient la municipalité pour son témoignage de sympathie lors du décès de Madame Nicole ARINAL.

Mademoiselle Orlane AMOURET et Monsieur Ryan VARIN GUILBERT remercient Messieurs Benoît VALLEE et Frédéric LE JANNOU, AVSP de la Commune, pour l'accueil qu'ils ont reçu et les conseils prodigués par ces deux agents lors de leurs stages.

Mademoiselle Liliane BOITELLE et Madame Emmanuelle MANELLI, Principale du Collège, remercient Madame Christelle HEROUX, responsable du restaurant scolaire, pour l'accueil réservé à Mademoiselle Liliane BOITELLE et la dispense de conseils.

Madame Liliane TURQUET et Mademoiselle Elsa NIOCHE, agents recenseurs, remercient la municipalité pour le bouquet de fleurs qui leur a été offert à la fin du recensement.

Monsieur Kévin THOMASSIN remercie au nom de tous les éducateurs du RPFC les services techniques municipaux pour la réparation du banc de touche.

Les établissements ASSA ABLOY remercient la municipalité pour l'installation d'un lampadaire à l'angle de leur route d'accès.

L'Inspection Académique remercie la municipalité pour la mise en place du service minimum d'accueil (SMA).

2) Site CBL

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet d'arrêté de servitudes d'utilité publique sur la Commune de Romilly sur Andelle, parcelle A269 d'une superficie de 20 970m² en forêt de Longboël, terrain qui était exploité par la société CBL.

Cette société avait déversé des résidus d'activités entre 1964 et 1968, essentiellement des huiles de moteur usagées. Cette pollution a fait l'objet d'une neutralisation et d'une solidification lors des travaux 2021. La pollution résiduelle est stabilisée.

La finalité de cet arrêté est de garantir la non-utilisation des terrains concernés.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet d'arrêté.

3) Elections présidentielles

Monsieur le Maire rappelle les créneaux horaires de chaque conseiller municipal lorsqu'ils siégeront comme scrutateurs lors des élections présidentielles des 10 et 24 avril prochains.

Le port du masque sera conseillé pour les assesseurs.

Monsieur le Maire dispose d'une liste pour suppléer les éventuels absents.

4) Collecte pour l'Ukraine

Monsieur le Maire remercie les élus, maires, jeunes, bénévoles pour leur mobilisation et leur participation à la collecte pour l'Ukraine le samedi 19 mars 2022 sur le parking du Collège des Deux Amants. 30m³ de dons de matériels d'hygiène, médical et logistique ont été collectés et remis à la Protection Civile qui les ont acheminés en Pologne.

Le lundi 28 mars, une deuxième collecte, organisée par le Conseil Départemental à l'Espace Condorcet, a permis la collecte de denrées alimentaires, de matériel de secours et d'hygiène, qui ont été transportés en Roumanie.

Monsieur le Maire remercie également les 3 familles romilloises qui se sont proposées pour accueillir des réfugiés ukrainiens.

En concertation, Messieurs les Maires de Romilly sur Andelle, de Biebesheim (Allemagne) et de Palo Del Colle (Italie) ont établi un texte commun pour dénoncer ce qui se passe en Ukraine.

5) Enquête citoyenne

Le résultat de l'enquête citoyenne réalisée dans le cadre des petites villes de demain est positif pour la Commune de Romilly sur Andelle.

212 questionnaires ont été remis en Mairie et 2 ont été remplis en ligne. Au niveau des réponses, 44% l'ont été par des retraités.

Les points positifs :

- La circulation dans le centre bourg en voiture, en vélo et à pied est satisfaisante.
- Le cadre de vie est agréable.
- La Commune est bien dotée d'équipements.
- Bien dotée de services.
- Bien dotée de commerces.

Les points négatifs :

- Le déplacement des personnes à mobilité réduite.
- Les horaires d'ouverture de la Poste.
- L'absence de transport public.

6) Modification simplifiée du PLU

Le Président de la CDCLA a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Romilly sur Andelle dont l'objet porte d'une part sur l'augmentation de la hauteur maximale de construction en zone UZ ; d'autre part sur la modification de la délimitation entre les secteurs AUZ1 et AUZ2.

Sont concernés par cette modification les établissements GAZFIO et la zone d'activités.

7) Travaux de voirie

Dans le cadre de la programmation des travaux de voirie 2022, la CDCLA a prévu la réfection de la voirie de la résidence de l'Andelle.

8) Tourisme culturel

La CDCLA adhère à l'association Rouen-Normandie 2028, qui sera Capitale Européenne de la Culture en 2028.

9) Economie

La CDCLA versera une subvention de 6 160 € au CFAie de Val de Reuil, au titre du transport des apprentis, soit 110€ pour chaque élève.

10) Conseillères numériques

Deux conseillères numériques ont été engagées à la CDCLA pour aider les personnes fragiles dans la pratique de l'informatique.

Ces conseillères tiendront deux permanences par mois à la bibliothèque-médiathèque Jacques Prévert de Romilly sur Andelle, laquelle est équipée de cinq ordinateurs.

11) Nouveau site internet en juin 2023

La Communauté de Communes Lyons Andelle a décidé de créer un nouveau site internet pour la CDCLA et pour 28 communes.

Un Maître d'œuvre intervient pour définir un cahier des charges et nous accompagner pendant la conception du site qui sera réalisé par un prestataire extérieur. Deux objectifs sont essentiels : un dynamisme et une praticité d'utilisation pour les internautes ainsi qu'une simplification pour les agents responsables de la communication. Il nous faut une bonne année pour choisir le prestataire et rendre le site opérationnel.

Nous envisageons une mise en fonctionnement mi 2023.

12) Parcours d'actions artistiques

La CDCLA prend en charge un parcours d'actions artistiques pour 2 classes du Collège de Romilly sur Andelle. Un spectacle « Constellations » (compagnie « La Part des Anges ») clôturera cette action.

13) La Poste

Un courrier de mécontentement portant sur les absences fréquentes de la Poste a été adressé aux différents intervenants de la Poste.

Une amélioration a été apportée avec l'installation d'un facteur guichetier.

14) Travaux d'agrandissement et de rénovation thermique

Les travaux d'agrandissement et de rénovation thermique de la Mairie avancent bien. Une consultation a été lancée pour l'assurance dommage ouvrage. La mieux disante « Bati Assure » a été retenue.

15) Urbanisme

Un tri au niveau des archives de l'urbanisme était nécessaire. Monsieur le Maire remercie Madame Marie-Claude JULLIEN pour le travail effectué.

16) CFA Sport

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des activités du CFA Sport qui se déroulent à Romilly sur Andelle (salle de cours), à Pont Saint Pierre (activités extérieures) et à Alizay (gymnase).

20 matières sont enseignées par 12 formateurs aux 11 apprentis qui effectuent leur apprentissage en alternance, soit 1 semaine au CFA et 2 semaines chez un employeur.

17) Bureaux de vote

La Préfecture a donné son accord pour le déroulement des élections présidentielles et législatives de 2022 à la Marelle, 25 Sente des Jardins du Couchant, en lieu et place de la mairie est en travaux.

18) Mariages, baptêmes civils

Pour le déroulement des mariages et baptêmes civils à la bibliothèque-médiathèque Jacques Prévert, le Procureur de la République n'a pas encore transmis son accord.

19) Ruissellement et coulées de boue

Une réunion s'est tenue le 1^{er} mars 2022 avec des représentants du SYMA, de la CDCLA, de la Métropole de Rouen, de l'Agence de l'Eau, du Conseil Départemental de l'Eure, des DDTM 27 et 76, des Communes de La Neuville Chant d'Oisel, Romilly sur Andelle et Pont Saint Pierre pour des études hydrauliques du sous bassin versant de Longboël et du sous bassin versant de la Petite Cuette (La Neuville Chant d'Oisel).

20) Très Haut Débit

Le Très Haut Débit devrait être effectif pour les parties Nord, Ouest et Centre-ville de la Commune courant juillet 2022 et pour le restant de la Commune en fin d'année 2022.

21) Ecoles

L'Inspection Académique a confirmé la fermeture d'une classe pour la rentrée scolaire 2022-2023 en raison de la baisse des effectifs.

22) Projet Educatif Social Local

La CDCLA a choisi de s'inscrire dans une démarche de Projet Educatif Social Local qui vise à créer les conditions nécessaires pour améliorer le quotidien de la population.

Madame Marie-Claude JULLIEN représentera la Commune au sein de cette commission à la CDCLA.

23) Travaux réalisés

Nous avons réaménagé le parking du CARRE en remplaçant les pavés cassés et en scellant les autres. Tous les joints ont été refaits. De nouvelles assises en bois ont été posées.

Plusieurs panneaux routiers avaient été endommagés. Nous les avons remplacés.

Au nouveau cimetière, notre service technique a élagué les arbustes du Merlon.

Une clôture a été installée par la CDCLA entre la crèche et la Marelle. De même, la clôture dégradée au stade de la CDCLA rue du Moulin Pouchet a été réparée.

Le mécanisme du robinet central de l'ancien cimetière a été changé. Nous avons maintenant un débit régulier et modéré.

Les services techniques ont refait un accès PMR dangereux rue Saint-Georges.

Nous avons repeint le portail d'entrée du Presbytère.

Nos services techniques ont réparé le chéneau de la toiture du CARRE côté Ribambelle.

Une VMC a été posée au magasin des produits d'entretien.

Le programme des tontes sur les espaces communaux a repris (stades, places, allées, écoles, Potière, collège, résidences). Tout est fait au fur et à mesure suivant un planning. Je comprends certaines personnes qui souhaiteraient qu'on passe encore plus souvent, mais nous fonctionnons avec 4 agents dans les moments forts. Les autres agents techniques assurent la propreté de la commune, le fleurissement, la peinture, la plomberie, l'électricité, la menuiserie, la mécanique, le soudage pour l'entretien des bâtiments.

24) Nouveau Comité des Fêtes

Un nouveau Comité des Fêtes a été constitué avec 14 membres et 5 cooptés. Madame Sabrina HAMEL en est la Présidente.

25) Printemps du Film Romillois

Madame Claire LE TOURNEUR remercie tous les bénévoles qui l'ont aidé à la mise en place du Printemps du Film Romillois qui se déroule du 28 mars au 3 avril 2022. Elle remercie également la Presse qui a accompagné cet événement.

Elle indique que le lundi 28 mars, la participation était de 16 personnes, le mardi 14 mars 14 personnes, ce jour 40 personnes. Elle fait part d'un grand week-end au Complexe Louis ARAGON : samedi 2 avril la participation d'Armand AMAR et dimanche 3 avril la conférence avec Nicolas VANIER. L'Orchestre Régional de Normandie proposé par la CDCLA dans le cadre de sa saison culturelle 2022 clôturera ce premier Printemps du Film Romillois.

26) 24^{ème} exposition de peinture et sculpture

Détente et Découverte invite le Conseil Municipal à sa 24^{ème} exposition de peinture et sculpture au Complexe Louis ARAGON dont le vernissage est arrêté au 16 avril 2022 à 18h. Madame Nadia ABDELAZIZ et Monsieur Rodolphe CORRON composeront le jury pour déterminer le prix de la municipalité.

27) Repas du 1^{er} mai

La préparation du repas du 01 mai avec les administrés de plus de 65 ans est bien avancée.

28) Activités communales à venir

Le samedi 2 et dimanche 3 avril, ce sera la fête foraine à Romilly.

Du 28 mars au 3 avril, c'est le Printemps du film Romillois avec des projections tous les jours.

Le dimanche 3 avril, la Municipalité, la Bibliothèque-Médiathèque Jacques Prévert et la CDCLA présentent le final du Printemps du film Romillois. Nos têtes d'affiches seront Nicolas VANIER, voyageur, auteur, réalisateur et Armand AMAR, musicien.

Les Elections Présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril.
Tous les électeurs vont recevoir une nouvelle carte électorale.

Le dimanche 1^{er} mai, c'est le traditionnel Repas des Anciens à l'espace Louis Aragon.

Le dimanche 8 mai, nous commémorerons avec l'U.N.C. Anciens Combattants l'Armistice de la deuxième guerre mondiale.


N'oubliez pas le samedi 21 mai où nous organisons avec le SYGOM, les élus, les agents et les habitants un nettoyage manuel de la commune. Rendez-vous à 10h au CARRE.

29) Associations

L'Assemblée Générale de Saveurs et Savoirs se déroulera le 27 avril prochain.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 21h20.

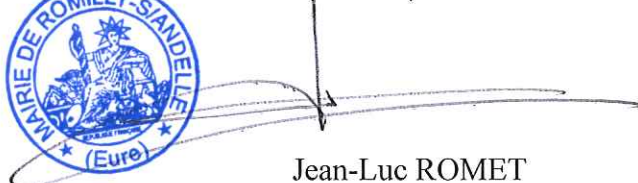
La secrétaire de séance,



Marie LANGLET



Le Maire,



Jean-Luc ROMET